

Les subsides

L'Orateur suppléant (M. Ethier): A l'ordre!

M. Baker (Nepean-Carleton): Allons, Simmons, ferme-la!

L'Orateur suppléant (M. Ethier): A l'ordre. Les députés doivent s'adresser à la présidence et non pas aux autres députés. Je permettrai donc au très hon. chef de l'opposition de continuer.

M. Clark: Merci, monsieur l'Orateur.

Des voix: Bravo!

M. McDermid: Il ne supporte pas les critiques!

M. Simmons: Parlez-nous donc de Jérusalem! Quelle est votre position à ce sujet?

M. Clark: J'espère que Votre Honneur calculera le temps que m'ont fait perdre toutes ces interventions. Le député de Burin-Burgeo . . .

M. Simmons: Tâchez de bien le prononcer!

M. Clark: . . . qui vocifère depuis la place de quelqu'un d'autre, n'a pas parlé publiquement des répercussions qu'aura le budget sur les usines de transformation du poisson et sur les emplois dans la province de Terre-Neuve. S'il croyait autant en sa responsabilité envers ses électeurs qu'il croit en sa loyauté aveugle envers le parti libéral, il n'hésiterait pas à voter contre ce budget!

Des voix: Bravo!

M. McDermid: Retournez chez vous!

M. Epp: Rentrez chez vous!

M. McDermid: Vous ne représentez pas vos électeurs. Retournez chez vous!

Des voix: Allez vous-en!

Des voix: Bravo!

M. Clark: Maintenant que le député s'est sauvé, je voudrais demander quel député libéral a dit à ses électeurs qu'il proposait des mesures qui allaient tripler les frais des vendeurs qui utilisent leur voiture, ou encore des mesures qui entraîneraient la débâcle de l'industrie des pièces d'automobile. Le député de Niagara Falls a-t-il fait cette promesse? Le député de Welland (M. Parent), ou le député de Hamilton-Ouest (M. Hudecki), ou encore celui de Lincoln (M. Mackasey) l'ont-ils faite? Quel député libéral a dit à ses électeurs qu'il envisageait de restreindre les sommes que les néo-canadiens peuvent envoyer à leurs parents ou aux personnes à leur charge en dehors du pays? Le député de Parkdale-High Park (M. Flis), celui de Trinity (M^{lle} Nicholson) ou celui de Mississauga-Nord (M. Fisher) l'ont-ils avoué?

M. Simmons: Monsieur l'Orateur . . .

Des voix: Règlement!

M. McDermid: Parlez lorsque c'est votre tour, Simmons!

L'Orateur suppléant (M. Ethier): A l'ordre. Le secrétaire parlementaire invoque-t-il le Règlement?

M. Baker (Nepean-Carleton): Laissez-le se ridiculiser!

M. Simmons: Monsieur l'Orateur, je n'ai pas besoin de le faire. Les très honorable chef de l'opposition (M. Clark) n'a besoin de personne pour cela. Il n'a pas besoin de mon aide pour se couvrir de ridicule.

Mon rappel au Règlement est en deux points: tout d'abord, le chef de l'opposition, même emporté par son enthousiasme, ne peut pas induire la Chambre en erreur.

Des voix: Oh, oh!

M. Simmons: Tout d'abord, il a dit que je n'avais rien fait pour remédier aux fermetures des usines de transformation du poisson. En fait, j'ai pris des mesures pour redonner du travail à 4,000 employés.

Des voix: Oh, oh!

M. Simmons: J'invoque le Règlement, monsieur l'Orateur!

Des voix: Assis!

● (1240)

L'Orateur suppléant (M. Ethier): A l'ordre. Les députés s'estiment peut-être justifiés d'invoquer le Règlement, mais pour l'occasion la présidence estime qu'il serait dans l'ordre que les députés interviennent dans le débat seulement s'ils ont obtenu la parole pour y participer.

M. Clark: Si le député s'intéresse à la création d'emplois, comme il vient de le dire, il aura l'occasion de le prouver ce soir en votant pour la motion.

Des voix: Bravo!

M. Clark: Il y a une série d'autres questions qui viennent à l'esprit quand on examine le mandat du gouvernement. Quels députés libéraux se sont fait élire en promettant de supprimer les avantages accordés aux travailleurs du Grand Nord? Le député de Thunder Bay-Atikokan, le député de Manicouagan (M. Maltais), le député de Grand Falls—White Bay-Labrador (M. Rompkey), le député d'Abitibi (M. Gingras), ou le député de Témiscamingue (M. Tousignant)? Aucun d'eux n'a dit à ses électeurs . . .

L'Orateur suppléant (M. Ethier): La parole est au secrétaire parlementaire pour un rappel au Règlement, et il faudra qu'il y ait vraiment matière.

M. Simmons: Monsieur l'Orateur, j'invoque le Règlement. Le chef de l'opposition (M. Clark) siège à la Chambre depuis déjà quelques années. Il devrait savoir que par suite de la redistribution du mois de mai 1979, ma circonscription s'appelle désormais Burin-Saint-Georges, et je suis en droit de l'entendre désigner par son nom exact.

L'Orateur suppléant (M. Ethier): A l'ordre. La présidence va accorder deux minutes de plus au chef de l'opposition à cause des interruptions. Il lui reste donc une minute.